



JEREMIE CAP' PME 2

Fonds de 15 M€
Financement pour le démarrage
et le développement
des PME-PMI auvergnates

Tous secteurs d'activité, tous types de projets :
Investissements matériels et immatériels, recrutements,
Besoin en Fonds de Roulement, recomposition
minoritaire du capital...

Intervention en **fonds propres** (actions),
quasi-fonds propres (obligations convertibles)
et **obligations simples**.

Tickets d'investissement compris
entre 150 et 500 K€.
(jusqu'à 1,5 M€ selon étude)

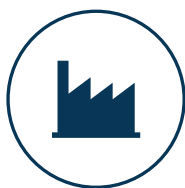
Transmissions d'entreprises éligibles

Prise de participation toujours minoritaire.
Dilution du/des dirigeants maîtrisée.

Aucune garantie demandée.



« Ce dispositif est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). »



Pour être éligibles au financement de JEREMIE CAP' PME 2 :

Les sociétés bénéficiaires doivent se situer sur le territoire de l'ex-région Auvergne (départements 03/15/43/63) et y exercer une réelle activité économique. L'investissement doit être réalisé sur ce territoire.

...

Les sociétés bénéficiaires doivent répondre à la définition de la PME Européenne :

CA < 50 M€ **ou** Total bilan < 43 M€
et Effectifs < 250

...

Les sociétés bénéficiaires ne doivent pas être en difficulté :

Ne pas être en procédures collectives
ou ne pas avoir de fonds propres inférieurs à 50% du capital social (*prime d'émission incluse*).

...

Les opérations de transmissions majoritaires sont éligibles au financement de JEREMIE CAP PME 2.

CONTACTEZ

JEREMIE CAP' PME 2
contact@jeremie-cappme2.com

...

SOFIMAC PARTNERS, VOTRE ÉQUIPE CONSEIL

Yan TRICHARD, Directeur d'Investissements
y.trichard@sofimacpartners.com

Hubert HAMADOU, Chargé d'Affaires
h.hamadou@sofimacpartners.com

Tél : 04 73 74 57 57

